Département des Côtes-d'Armor

MAIRIE DE
UZEL-PRÈS-L'OUST
22460

Téléphone : 02 21 08 02 20
accueil@mairie-uzel.fr

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 022-212203848-20260427-2026_04_05-DE

2026 – 04 – 05

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la commune d'UZEL-près-l'OUST

Séance du 27 avril 2026

Le vingt-sept avril deux mille vingt-six, à dix-sept heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Nicolas TOUDIC, maire.

Présents : M. Nicolas Toudic, Mme Myriam Guigo, M. Sylvain Le Goff, Mme Nadine Balavoine, M. Patrick Hamon, M. Grégoire Foussard, M. Thierry Le Potier, M. Vincent Guigo, Mme Caroline Paytra, M. François Le Tinnier, Mme Christelle Dubois, M. Guénaël Choupaux.

Absentes excusées : Mme Jessica Le Denmat représentée par Mme Nadine Balavoine jusqu'à 18h05, Mme Céline Le Marouille Thomine représentée par M. Nicolas Toudic, Mme Cécile Valentin représentée par Myriam Guigo.

Secrétaire : Mme Myriam Guigo

Finances : Vente d'une licence de quatrième catégorie d'exploitation de débit de boissons à la SCI FB UZEL

M. Le Maire fait part au conseil municipal de l'achat en 2025 par la commune, au prix de 8 000.00€, d'une licence de quatrième catégorie d'exploitation de débit de boissons dans le cadre de la liquidation judiciaire de l'établissement « Le Patio » situé au 15, Place du Martray (bien communal) à Uzel. La délibération accordant cette acquisition prévoyait de la revendre à Mme Valérie Le Buhan, future acquéreuse du bâtiment.
M. Le Maire propose au conseil de fixer le prix de cette licence IV à son prix d'achat soit 8 000.00€ et de la céder à la SCI FB UZEL exploitant le bar-restaurant « Chez Fulgence » au 15, Place du Martray à Uzel.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à l'unanimité :
- fixent à 8 000.00€ le prix de vente de cette licence de quatrième catégorie d'exploitation de débit de boissons ;
- donnent leur accord pour la cession de cette licence à la SCI FB UZEL pour une exploitation au 15, Place du Martray à Uzel ;
- autorisent M. Le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette cession.

Pour extrait conforme
Acte rendu exécutoire
Après transmission en
Préfecture le 06/05/2026

UZEL, le 06/05/2026

Le Maire

Nicolas TOUDIC